

6, 7 et 8 juin 2008  
8ème trophée

**DEFI**

**Equipement  
AUVERGNE**

Organisé par  
la région AUVERGNE  
au MAYET-DE MONTAGNE  
(ALLIER)



**DEFI**  
**EQUIPEMENT**  
**2008**  
**AUVERGNE**



**COGER**  
Auvergne

couleur passion

[www.fnascee.org](http://www.fnascee.org)

# **8ème DEFI EQUIPEMENT**

## **SOMMAIRE**

### **1 – LE MOT DU DELEGUE REGIONAL**

### **2 – LA MANIFESTATION**

lieu

date

### **3 – PLAN DE SITUATION - ACCES**

### **4 – L'ACCUEIL - L'HEBERGEMENT**

### **5 – LA RESTAURATION**

### **6 – L'ORGANISATION GENERALE**

déroulement des journées

accompagnateurs

coût

sécurité routière

### **7 – LES EPREUVES SPORTIVES**

lieu

disciplines

dispositions générales

composition des équipes

équipements sportifs

sécurité

### **8 – LE REGLEMENT PARTICULIER DES EPREUVES**

### **9 – LA FICHE D'INSCRIPTION DES EQUIPES**

### **10 – LA FICHE DE RESERVATION**



## ***Le mot du Délégué Régional Auvergne***

Pour ce 8ème « Défi Équipement Auvergne » nous retrouvons à la fois le printemps et les sports de plein air, et ce beau département de l'ALLIER qui a toujours su nous accueillir.

Pour ne pas faillir à la tradition, l'ASCEE 03 organisatrice pour la région Auvergne, vous propose de venir accepter ce DEFI articulé autour du VTT, du canoë et de la course avec une activité surprise. Tout sera fait pour que vous puissiez vous rappeler de ce grand moment de sport et de convivialité.

La commune du Mayet de Montagne nichée au coeur de la montagne Bourbonnaise saura vous subjuguier par ses charmes et vous offrir un séjour agréable.

Nous vous attendons nombreux et nombreuses dans notre belle région et je peux d'ores et déjà vous assurer de l'accueil et du sérieux de nos amis de l'ASCEE 03.

**A bientôt et bon week-end en Auvergne à tous**

Claude Charbonnel



## 2 – LA MANIFESTATION

### Le lieu

L'Allier est considéré par beaucoup comme un département de plaine ; on oublie qu'il constitue la limite nord du massif central et que le sud-est du département est montagneux (Puy de Montoncel : 1287 m).

Ce secteur essentiellement constitué de forêt est connu sous le nom de Montagne Bourbonnaise.

Compte tenu de son relief, de la présence de plans d'eau, de rivières, il est propice au développement et à la pratique d'activités de pleine nature telles que le VTT, le canoë, le parapente, le ski de fond, et même le ski de descente à la petite station de la Loge des Gardes.

**La qualité de cet environnement préservé et la méconnaissance de ces espaces nous ont conduit à choisir ce site pour le déroulement du 8ème DEFI EQUIPEMENT.**

### La date

Les 6, 7 et 8 juin 2008 ; épreuves le samedi 7 juin.

## 3 – PLAN DE SITUATION - ACCES

### *La Montagne Bourbonnaise*

Une tradition d'accueil



## 4 – L'ACCUEIL - L'HEBERGEMENT

L'accueil et l'hébergement seront assurés au centre d'accueil tourisme vert 'Claude Mercier » situé dans la commune du Mayet de Montagne.

Le centre mettra à votre disposition l'ensemble de ses installations à savoir :

- la salle de conférence pour l'accueil des équipes et la conférence de course. Cette salle pourra également servir de salle de réunion/bureau à l'organisation. Elle est équipée de tables, chaises et d'une sono. La remise des récompenses pourra s'y dérouler si le temps ne permet pas de l'organiser à l'extérieur.
- le foyer permettra aux participants de se rafraîchir lors de leurs moments libres.

Les participants et organisateurs seront hébergés au Centre Claude Mercier en chambres de 2 à 5 personnes.



*Vue d'ensemble du centre « Claude Mercier »*



*L'espace d'accueil*



*Le foyer et le bâtiment d'hébergement*



## 5 – LA RESTAURATION

Le centre « Claude Mercier » assurera la restauration des participants sur place en formule « self » le vendredi soir et le samedi midi.

Les petits-déjeuners seront pris selon la même formule.

Le dîner de clôture du samedi soir sera préparé par un traiteur local (Didier Schuller : congrès 2006 à Vichy) et servi dans une salle polyvalente située à quelques kilomètres dans la commune voisine de Nizerolles. Une animation musicale agrémentera le dîner.

Pour le confort des participants, des transports en commun assureront les navettes entre le centre et la salle.



*le self*

## 6 – L'ORGANISATION GENERALE

### Déroulement des journées

#### **1er jour (vendredi 6 juin 2008)**

- à partir de 16 heures : accueil des participants au centre de tourisme vert « Claude Mercier »
- Vérification des pièces par la Commission Permanente Sports
- 20h00 : Dîner
- 21h30 : Conférence de course (**obligatoire**)

#### **2ème jour (samedi 7 juin 2008)**

- 7h00 : Petit déjeuner sportif puis rassemblement et transfert des équipes **par leurs propres moyens** vers la base de départ des épreuves. La distance étant de 3 km, les participants auront le choix entre un transfert en véhicules ou un échauffement.
- 8h30 : début des épreuves du matin
- 12h00 : fin des épreuves du matin et retour au centre Claude Mercier pour le déjeuner
- 14h00 : épreuves de l'après-midi
- 17h30 : fin des épreuves
- 19h00 : palmarès au centre Claude Mercier et vin d'honneur
- 21h00 : dîner dansant à Nizerolles

#### **3ème jour (dimanche 8 juin 2008)**

- Petit déjeuner
- Matinée libre (retour dans les foyers ou activités)

**Les accompagnateurs** pourront librement découvrir la richesse culturelle de la région à travers le musée de la Vannerie, la maison d'artisanat, le musée de Glozel et/ou s'oxygéner dans les innombrables chemins de découverte du patrimoine naturel.

### Le coût des inscriptions

Le montant figurant sur les fiches d'inscription (forfait de 90 €) comprend :

- les repas du dîner du vendredi 6 juin au petit-déjeuner du dimanche 8 juin, les nuitées du vendredi 6 et samedi 7, la soirée dansante du samedi 7.
- l'assistance technique pour toutes les disciplines par des prestataires extérieurs spécialisés et l'équipe d'organisation,
- la fourniture de matériel spécifique (canoë, gilets, arc, baudriers...)
- l'assistance sanitaire pour les secours de 1<sup>ère</sup> urgence.

### La sécurité routière

La soirée de clôture (samedi soir) se déroulant dans une salle distante de quelques kilomètres, des navettes assureront le transport des participants afin que ceux-ci n'aient pas à prendre leur véhicule après cette journée intense.

## 7 – LES EPREUVES SPORTIVES

### Le lieu

Le départ des épreuves sportifs sera la base de loisirs du Lac des Moines situé à quelques km du Mayet-de-Montagne sur la commune de Saint-Clément et du lieu d'accueil.



### Les disciplines

 <b>Canoë</b>	 <b>VTT</b>	 <b>Course à pied</b>	 <b>Course Orientation</b>
 <b>Tir à l'arc</b>	 <b>Tyrolienne</b>	 <b>Epreuve culture et sécurité routière</b>	 <b>Epreuve surprise</b>



## **Dispositions générales**

Le contrôle des participants (internes et extérieurs) sera effectué le vendredi soir à l'arrivée des équipes par la commission habilitée. Chaque équipier devra fournir :

- la carte d'assurance fédérale pour l'année en cours (internes ou externes)
- un certificat médical nominatif de moins de 3 mois indiquant la non contre-indication de la pratique des sports proposés
- une pièce d'identité.

La présentation de la carte FNASCEE est obligatoire pour les participants extérieurs.

Si la fiche d'inscription n'est pas correctement remplie (notamment n° de la carte fédérale, certificats médicaux), les concurrents devront présenter ces pièces au contrôle.

## **La composition des équipes**

### **Nombre d'équipiers :**

Les équipes seront composées **de 3 ou 4 participants** ; le 4ème équipier pourra suppléer l'un des 3 autres sur une épreuve. Il ne pourra remplacer un équipier en cours d'épreuve.

### **Les féminines :**

La participation de féminine n'est pas obligatoire ; toutefois les équipes qui en compteront, bénéficieront de bonifications pour chaque épreuve à laquelle elles prendront part.

### **Les équipiers extérieurs :**

Conformément aux dispositions du règlement fédéral, la participation d'adhérents extérieurs est autorisée à hauteur de de 1/3 de l'équipe soit 1 équipier par équipe.

### **Les équipes extérieures:**

Par dérogations au règlement fédéral, des équipes extérieures complètes pourront participer au DEFI sous réserve qu'elles remplissent les conditions suivantes:

- équipe d'entreprise parrainées par une ASCEE **participante**
- membres de l'équipe à jour de leur cotisation dans l'ASCEE qui parraine.
- inscription présentée par l'ASCEE et validée par son président
- conditions de participation identiques à celles des participants internes

### **La participation aux épreuves:**

Les épreuves du matin (canoë, VTT, course à pied ) seront courues par les 3 équipiers.

Les épreuves de l'après-midi (tir à l'arc, course orientation, tyrolienne, culture/sécurité routière) seront pratiquées par les 3 équipiers.

L'épreuve de tyrolienne sera facultative et permettra aux équipiers qui la pratiqueront de faire bénéficier leur équipe de crédit de points.

L'épreuve surprise permettra de capitaliser des points supplémentaires.

## **Les équipements sportifs**

Les équipements à fournir par les participants seront :

- le VTT
- le casque obligatoire en VTT
- **la boussole pour la course orientation (1 par équipe)**

## **La sécurité**

Le guidage et l'accompagnement des participants sera assuré par l'équipe d'organisation.

La sécurité sur les épreuves sera assurée par les gestionnaires des équipements utilisés et les services civils compétents.

## 8 – LE REGLEMENT PARTICULIER DES EPREUVES

### EPREUVE DU MATIN

*Les 3 disciplines du matin constituent une épreuve unique ; le chronomètre sera déclenché à l'heure H de départ en canoë et ne sera arrêté qu'à l'arrivée de la course à pied.*

#### ***CANOË***

**Base nautique. Gilet de sauvetage obligatoire (fourni). Les 3 équipiers participent.**

L'épreuve se déroule dans des canoës trois places sur un parcours en boucle de 800 m environ .

Le parcours est balisé.

Suivant le nombre d'équipes, un ou plusieurs départs seront donnés.

Le chronomètre de l'épreuve du matin sera déclenché au départ du canoë.

#### ***VTT***

**Port du casque obligatoire. Le chronomètre n'est pas arrêté.**

A l'arrivée du canoë, les concurrents partent en VTT pour une boucle de 17 kilomètres.

Un ravitaillement sera assuré sur le circuit.

#### ***COURSE A PIED***

**Le chronomètre n'est toujours pas arrêté.**

A l'arrivée du VTT, départ pour une boucle de 5 kilomètres.

Arrivée et arrêt du chronomètre la ligne d'arrivée franchie par le dernier coureur de l'équipe.

Le classement sera établi en prenant en compte d'abord le temps des équipes ayant terminé groupées à 3 puis celles arrivées à 2 ou 1.

Les points seront attribués en fonction de ce classement selon le barème en vigueur affecté d'un coefficient de 2 .

## **APRES- MIDI**

### ***CULTURE / SECURITE ROUTIERE.***

A 13 h 30 remise du questionnaire culture/sécurité routière. Le questionnaire sera rendu juste avant le départ de la course orientation.

Le nombre des points sera affecté après classement de l'épreuve en fonction du barème général.

**Les équipes seront réparties en 2 groupes ; l'un à la tyrolienne, l'autre au tir à l'arc.  
Les 3 équipiers participent à l'ensemble des épreuves.**

### ***TIR A L'ARC***

**Matériel fourni – encadrement assuré**

Les 3 équipiers se présentent au pas de tir et tirent chacun 5 flèches sur une cible située à 15 mètres après 2 flèches d'essai.

Le total des points pour le classement portera sur **15 flèches tirées.**

Le nombre des points sera affecté après classement de l'épreuve en fonction du barème général.

### ***TYROLIENNE***

**Matériel fourni (boudriers + casques) – encadrement assuré**

Les 3 équipiers effectueront un parcours dans les arbres, comprenant un enchaînement de 3 tyroliennes. L'encadrement général de l'épreuve sera assuré par le personnel de la base de loisirs (fourniture des équipement de sécurité, consignes ...).

**Cette épreuve ne sera pas chronométrée.**

Les points seront attribués suivant un barème intégrant l'adresse et le respect des règles de sécurité. Si l'un des équipiers (ou plusieurs) renonce à participer à cette épreuve ; il lui sera simplement attribué 0 point sur l'épreuve ; le classement spécifique de cette épreuve intégrera les points des équipiers qui ont participé.

Le nombre des points sera affecté après classement de l'épreuve en fonction du barème général.

### ***EPREUVE SURPRISE***

Il sera proposé aux équipiers une épreuve surprise qui permettra aux équipes de capitaliser des points.

### ***COURSE ORIENTATION***

**Carte fournie – Se munir d'une boussole par équipe.**

Les 3 équipiers partiront à la recherche de balises (6 à 10) dans une course orientation limitée à une durée de une heure. Le classement sera effectué d'abord sur le nombre de balises trouvées puis sur le temps mis pour les trouver.

Le nombre des points sera affecté après classement de l'épreuve en fonction du barème général.

## **DECOMPTE DES POINTS**

A l'issue de chaque épreuve, le classement définitif permet l'attribution des points selon le barème général.

**Le vainqueur sera l'équipe qui aura totalisé le plus grand nombre de points après application du barème général pour chaque épreuve.**

**En cas d'ex-aequo, le nombre de meilleurs classements dans chaque épreuve désignera le vainqueur (le plus de places 1<sup>er</sup>, puis de places de 2<sup>ème</sup>, etc...)**

**Pour tout renseignement :**

**Jean-Christophe BELIN :**  
**[jean-christophe.belin@equipement.gouv.fr](mailto:jean-christophe.belin@equipement.gouv.fr)**  
**ou au 04 70 48 79 75**

**et**

**secrétariat de l'ASCEE 03 : 04 70 20 76 70**



**REGION AUVERGNE**

**8ème TROPHEE NATIONAL " DEFI – EQUIPEMENT "**  
**6, 7 et 8 juin 2008 au Mayet-de-Montagne (Allier)**

**Fiche d'inscription des équipes**

**A RETOURNER AVANT LE 15 AVRIL 2008 à :**

**DDE 03 – secrétariat ASCEE 03 – BP 110 – 03110 YZEURE CEDEX**

ASCEE N° .....  
**ENTREPRISE** ..... parrainée par ASCEE N° .....  
**Adresse** .....  
 ..... **Tél** : .....

	NOM	Prénom	N° de carte fédérale	Certificat médical en date du :	Cocher si féminine	Cocher si extérieur
<b>Equipier A (Responsable)</b>						
<b>Equipier B</b>						
<b>Equipier C</b>						
<b>Equipier D (facultatif)</b>						

Tout participant à ce challenge est placé sous la **responsabilité du Président de l'ASCEE d'appartenance**: tout manquement ou fausse déclaration concernant l'inscription est passible de sanctions définies par la commission de discipline de la FNASCEE.

Je soussigné(e) .....Président(e) de l'ASCEE .....atteste que les informations déclarées ci dessus sont exactes.

Fait à .....le .....Cachet de l'ASCEE (obligatoire)

Le Président :  
-signature-





**8ème TROPHEE NATIONAL " DEFI – EQUIPEMENT "**  
**6, 7 et 8 juin 2008 au Mayet-de-Montagne (Allier)**

**Fiche de réservation**

**ASCEE N°** ..... **ENTREPRISE** .....

Contact Nom Prénom.....Téléphone.....

L'inscription pour chaque participant est un forfait comprenant : vendredi repas du soir et nuit, Samedi petit déjeuner, déjeuner, soirée de clôture et nuit, Dimanche petit déjeuner ainsi que tous les frais d'organisation et d'assistance.

**DECOMPTE POUR LES MEMBRES DE L'EQUIPE**

<b>EQUIPE</b>	<b>NOM</b>	<b>PRENOM</b>	<b>H ou F</b>	<b>PRIX FORFAITAIRE</b>
Equipier A				90 €
Equipier B				90 €
Equipier C				90 €
Equipier D (facultatif)				90 €
<b>TOTAL</b>				<b>€</b>

**DECOMPTE POUR LES ACCOMPAGNATEURS**

	<b>NOM</b>	<b>PRENOM</b>	<b>H ou F</b>	<b>PRIX FORFAITAIRE</b>
Accompagnateur 1				90 €
Accompagnateur 2				90 €
Accompagnateur 3				90 €
Accompagnateur 4				90 €
Accompagnateur 5				90 €
Frais d'organisation				compris
<b>TOTAL</b>				

Les chambres étant composés de 2 à 5 couchages, merci de préciser si les équipiers et accompagnateurs féminines partageront le logement avec leurs coéquipiers masculins. **OUI NON**

**TABLEAU RECAPITULATIF**

	<b>nombre</b>	<b>montant</b>	<b>Total</b>
Equipiers		90 €	
Accompagnateurs		90 €	
		<b>Total général</b>	

Le règlement total sera effectué par chèque joint obligatoirement à la présente fiche libellé à l'ordre de l'ASCEE 03 et envoyé avant le 15 avril 2008 à :

**DDE 03 – secrétariat ASCEE 03 – BP 110 – 03110 YZEURE CEDEX**

Fait à .....le .....Cachet de l'ASCEE (obligatoire)

Le Président :



ENTRAIDE

FEDERATION NATIONALE  
DES ASSOCIATIONS SPORTIVES  
CULTURELLES ET D'ENTRAIDE DE L'EQUIPEMENT  
Commission permanente Action Sociale



Cadre réservé à la FNASCEE

Dossier n°

Avis

Montant

**MANIFESTATION NATIONALE  
DEMANDE INDIVIDUELLE D'AIDE FINANCIERE**

ASCEE n°

**Renseignements concernant le demandeur**

date

nom  prénom  carte d'adhérent n°

adresse administrative

code postal   
ville   
tél  fax  mél

adresse personnelle

code postal   
ville   
tél  mobi  mél

**Situation de famille**

Marié(e)  Célibataire  Veuf(ve)  Divorcé(e)  Séparé(e)  Concubinage   
Nbre total de personnes vivant au foyer  Nbre d'enfants à charge (non salariés)

**Renseignements sur les participants à la manifestation**

nom	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
prénom	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
date de naissance	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
organisateur	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
désignation de l'activité	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
lieu de la manifestation	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
dates du séjour	du <input type="text"/>	du <input type="text"/>	du <input type="text"/>	du <input type="text"/>
	au <input type="text"/>	au <input type="text"/>	au <input type="text"/>	au <input type="text"/>
montant de la manifestation	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
montant de la participation de l'ASCEE	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
montant du transport	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
total	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

*Demande individuelle d'aide financière pour une manifestation nationale  
A retourner à la FNASCEE / CPAS  
38, rue Liancourt - 75014 PARIS*

## Ressources de la famille

	Salaires et assimilés nets déclarés avant déductions	<input type="text"/>
A	Soit mensuels	<input type="text"/>
B	Prestations familiales mensuelles	<input type="text"/>
C	Total (A+B)	<input type="text"/>
D	Nombre de parts *	<input type="text"/>
	Quotient familial (C/D)	<input type="text"/>

- *total des personnes vivant au foyer plus une dans le cas d'une famille monoparentale*

Tout dossier dont le quotient familial sera supérieur à 690 € ne sera pas étudié sauf cas particuliers : changement brutal de situation, difficultés particulières ou financières, etc...; Dans ce cas l'exposé et l'avis motivé de l'assistante sociale seront prépondérants.

### Pièces justificatives à fournir (photocopies)

- **Dernier avis d'imposition**
- **Bulletins de salaire**
- **Bordereau de versement des prestations familiales**
- **Copie de l'inscription à la manifestation**
- **Divers justificatifs**

### Exposé de la situation par l'assistante sociale

nom	<input type="text"/>	prénom	<input type="text"/>
tél	<input type="text"/>	fax	<input type="text"/>
		mél	<input type="text"/>

Exposé

Fait à  , le

### Avis motivé du président de l'ASCEE

nom	<input type="text"/>	prénom	<input type="text"/>
tél	<input type="text"/>	fax	<input type="text"/>
		mél	<input type="text"/>

Avis

Fait à  , le